

Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE HAUTE-KONTZ

Par l'arrêté N° 2018-89

Par les délibérations de la commune de HAUTE-KONTZ en date du 17 décembre 2014 et du 04 mars 2015, il a été prescrit l'élaboration du projet de plan local d'urbanisme de la Commune de HAUTE-KONTZ.

Par l'arrêté N° 2018- 89, la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de plan local d'urbanisme de la Commune de HAUTE-KONTZ.

L'enquête publique sera conduite du 08 janvier 2019 au 12 février 2019 inclus en mairie de HAUTE-KONTZ.

Monsieur André L'HUILLIER, Ingénieur territorial principal retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision N° E18000155/67 de Madame la présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg du 19 septembre 2018.

Durant le temps de l'enquête, le dossier papier et le registre dématérialisé est consultable, aux jours et horaires d'ouverture habituels, en mairie de HAUTE-KONTZ (versions papier et informatique) et sur le site informatique dédié à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1074> ouvert quotidiennement.

Il sera également possible de déposer ses observations par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-1074@registre-dematerialise.fr. Ces observations et propositions seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet mentionné et en mairie (supports papier et informatique).

Le dossier comprend notamment les informations environnementales se rapportant au PLU.

Le public pourra également, en mairie de HAUTE-KONTZ, aux jours et horaires d'ouverture de la mairie, consigner ses remarques ou propositions soit sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet (feuilles non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur) soit sur support informatique. Pour consulter ce dernier, un poste informatique sera mis à disposition du public aux heures d'ouvertures de la mairie de HAUTE-KONTZ pendant la période de l'enquête publique.

L'ensemble des pièces constitutives du dossier de projet de Plan local d'urbanisme et les avis des Personnes Publiques Associées et consultées seront déposés à la Mairie de HAUTE-KONTZ, pendant 36 jours consécutifs, du 08 janvier 2019 au 12 février 2019 inclus aux jours et aux horaires suivants : les mardis de 10h00 à 12h00 et les vendredis de 17h30 à 19h00.

Le commissaire enquêteur assurera, en mairie de HAUTE-KONTZ, quatre permanences au cours desquelles, il recevra le public et recueillera ses remarques et observations aux dates et horaires suivants :

- ✓ Le mardi 08 janvier 2019 de 10h00 à 12h00
- ✓ Le vendredi 18 janvier 2019 de 17h00 à 19h00
- ✓ Le mercredi 30 janvier 2019 de 10h00 à 12h00
- ✓ Le mardi 12 février 2019 de de 17h00 à 19h00

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête est mis à la disposition du commissaire enquêteur et clôt par lui-même. Celui-ci, après examen des observations, propositions adressées par voies postale ou informatique ou consignées au registre, transmettra le dossier avec son rapport comportant un avis motivé au président de la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières, avec copie au Tribunal Administratif de STRASBOURG, dans les trente jours à compter de la fin de l'enquête.

Le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, fera ensuite l'objet d'une approbation par le Conseil Communautaire.

Le public pourra consulter ces documents pendant un an au siège de la Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières aux heures et jours d'ouverture de celle-ci ainsi que sur le site internet de cette même communauté de communes à l'adresse suivante : <http://www.ccb3f.fr/> et en mairie de HAUTE-KONTZ aux heures et jours d'ouverture de celle-ci.

Le Président,
Laurent STEICHEN